

ARRETE N°18-2026 : FERMETURE DE L'ECO-FOURRIERE LE JEUDI 25 JUIN 2026.

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la coupure d'électricité inopinée ce jour, pour laquelle les services d'ENEDIS estiment un rétablissement à la normale en fin de journée ;

Nous, **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples,

ARRETONS

ARTICLE 1 : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sera **fermée** le jeudi 25 juin ***toute la journée.***

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'une demande de déferé auprès du Préfet ou d'une autre contestation directe auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 25/06/2026

Transmis en Préfecture et affiché le 25/06/2026

Pour Extrait Conforme



Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal